



Avis de course

Invitation

Le comité organisateur de la Coupe du Québec 2017 de kite sur neige en collaboration avec Zone Turbulence vous invite à participer au Championnat Québécois de kite sur neige. L'objectif de la Coupe du Québec est de couronner le gagnant des catégories homme-ski, homme-planche, femme-ski et femme-planche, et également de couronner les trois premiers de ces catégories lors de chaque manche.

Pour des informations supplémentaires concernant l'accès au site et l'hébergement, voir Annexe Accès et Annexe Hébergement.

Avis de course

1. Évènement

1.1. Nom

Championnats Québécois de Kite sur neige de la Coupe du Québec 2017
Manche de La Baie

1.2. Date

25/26 Février 2017

1.3. Organisateur

Zone Turbulence

1.4. Lieu

Baie des Ha! Ha!, face au centre de ski Mont-Bélu
4855 boul. de la Grande Baie sud
La Baie QC G7B 3R3

2. Règles de course

Les courses seront régies par :

- 2.1.** Les règles de course à voile 2013-2017 (Racing Rules of Sailing – Kiteboard Competition Rules) de la fédération internationale de voile (ISAF) et publiées par l'International Kiteboarding Association (IKA);
- 2.2.** Le présent avis de course;
- 2.3.** Les instructions de course;
- 2.4.** Les définitions de *Chaviré* (capsized), *Prendre le départ* (Start), *Finir* (Finish), ainsi que les règles 42 *Propulsion*, 44.1 *Effectuer une Pénalité* (Taking a Penalty), 44.2 *Pénalité de Rotation 360°* (360°-Turn Penalty) et la règle 53 *Friction de surface* (Skin friction) des règles de course à voile seront modifiées pour être adaptées aux courses de cerf-volant sur neige. Les modifications apparaîtront en totalité dans les instructions de course. Les instructions de course peuvent aussi apporter d'autres modifications aux règles de course.

3. Admissibilité, matériel, divisions, inscription, frais

- 3.1.** Les courses sont ouvertes à toute personne en bonne santé, ayant les habiletés minimums nécessaires en cerf-volant de traction et possédant le matériel permis.
- 3.2.** Tous les types de cerfs-volants, les kitewings et tout autre engin qui offrent une traction par le vent sont permis sans limite de grandeur. La distance entre la boucle d'attache au harnais et n'importe quelle partie de l'extrados du cerf-volant ne doit pas excéder 45m.
- 3.3.** Les coureurs peuvent utiliser des skis, planche à neige ou patins portés aux pieds, sans limites de longueur ou de largeur. Les buggys et chars à glace ne sont pas permis.
- 3.4.** Le port du casque de sécurité est obligatoire.

- 3.5.** Les divisions sont : Homme Ski - Hommes Planche - Femmes Ski - Femmes Planche. Il y aura aussi des divisions particulières : Sportif (pour les débutants en course), Paraski Flex (pour les participants qui utilisent exclusivement des Paraski Flex) et Junior (15 ans et moins). Un classement séparé sera compilé pour chacune des divisions. Un minimum de 3 participants est requis pour constituer une division.
- 3.6.** Les personnes admissibles et intéressées peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription joint en annexe (voir l'annexe Formulaire d'inscription) et le remettre avec les frais d'inscription au personnel sous le chapiteau bleu de la Coupe du Québec (voir annexe Zone de course) lors de la période d'inscription.
- 3.7.** Les frais d'accès sur la glace sont de \$2 par véhicule par jour. Les frais d'inscription à la Coupe du Québec – manche de La Baie sont de \$55 en ligne
- 3.8.** et 65 \$ sur place (\$25 pour les juniors) payables au moment de l'inscription. L'inscription inclut les lunchs de samedi et dimanche.

4. Horaire

Samedi 25 février 2017	
8h à 9h	Inscription dans le chapiteau ou tente sur la glace
9.30h	Réunion des coureurs
10.30h	Premier départ
16h	Dernier départ possible
18h30/19h00	Souper Auberge des Battures, 23\$ plus TX et Service
	Soupe de légumes/Mijoté de bœuf aux épices boréales/ croustade aux pommes
Dimanche 26 février 2017	
8h à 9h	Inscription dans le chapiteau ou tente sur la glace
9h	Réunion des coureurs
10h	Premier départ
14h	Dernier départ possible
16h	Remise des médailles dans le chapiteau bleu + tirages prix de participation

5. Instructions de course

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel dans le chapiteau ou tente au moment de l'inscription.

6. Site

L'annexe Zone de course montre la localisation de la zone de course.

7. Parcours

Les parcours seront annoncés lors de la réunion des coureurs. Il peut s'agir d'un parcours simple au vent - sous le vent, d'un parcours vent de travers, d'un parcours triangle ou carré au vent - sous le vent, ou d'un parcours enduro longue distance. La description des marques et bouées se fera lors de la réunion des coureurs.

8. Courses

Le comité de course se réserve le droit de faire des départs séparés et des parcours différents par division.

La force minimale et maximale du vent pour pouvoir tenir des courses de façon sécuritaire est laissée à la discrétion du comité de course.

Le comité de course se réserve le droit d'annuler une course en cours par manque de vent ou s'il juge qu'il n'est pas sécuritaire de compléter la course à cause des conditions météo changeantes et potentiellement violentes, un manque de visibilité ou toute autre condition constituant un risque. Une course peut être annulée même si des coureurs ont déjà franchi la ligne d'arrivée. Les résultats d'une course annulée ne sont pas utilisés dans le calcul du classement.

9. Système de pénalité

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées pour remplacer la pénalité de un (1) tour (360°) par une pénalité de deux (2) tours (720°).

10. Appel

Les décisions du comité de réclamation seront finales et sans appel comme prévu à la règle 70.5. Les réclamations et réparations seront jugées par ce comité cas par cas. Les règles générales seront appliquées pour tous de façon juste et équitable.

11. Classement

Le classement d'une manche est établi selon le système à point minimum décrit à l'annexe A des règles de course à voile, qui consiste à donner un nombre de points selon le rang d'arrivée, en retirant les moins bons résultats. Le coureur ayant accumulé le moins de points parmi les coureurs de sa division se verra couronné champion pour sa division. Aucun système de handicap n'est utilisé dans le calcul du classement.

Au moins 3 courses doivent être complétées pour valider la manche.

Le championnat de la Coupe du Québec 2017 est établi sur le résultat des trois manches.

12. Décharge et responsabilité

Les coureurs participent aux courses entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'accepte aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre des courses, aussi bien avant, pendant, qu'après les courses. La participation à l'événement et aux courses est à la discrétion de chaque participant et à leurs risques.

Annexe Accès

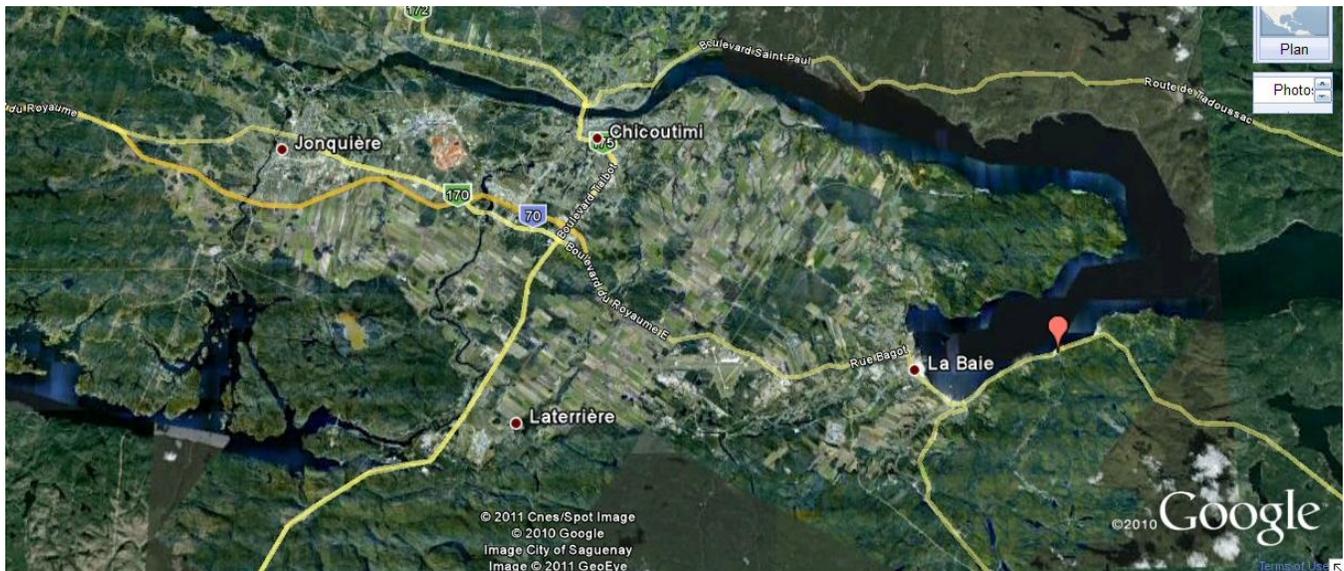
COORDONNÉES GPS: 48 degré 19' 23.6" N - 70 degré 50' 25.1" W

Pour s'y rendre :

De **Québec**: Empruntez la route 175 Nord en direction de Chicoutimi (par la réserve faunique des Laurentides). Tournez à droite sur la route 170 Est vers La Baie et ensuite vers Saint-Siméon. Vous roulez alors sur le boulevard de la Grande-Baie Sud. L'Auberge sera à votre droite, 2 km après la Pyramide des Ha! Ha!

De **Baie-Saint-Paul**: Un peu plus loin vers l'Est, tournez à gauche sur la route 381 Nord en direction de Saint-Urbain et de La Baie (par le parc national des Grands-Jardins). Avant d'arriver à La Baie, tournez à droite sur le chemin Saint-Jean. Au bout du chemin, tournez à droite sur la rue Monseigneur-Dufour: vous contournez alors la Pyramide des Ha! Ha! Au feu de circulation, tournez à droite sur le boulevard de la Grande-Baie Sud. L'Auberge sera à votre droite à 1,5 km.

De la **Côte-Nord**: Rendez-vous jusqu'à Saint-Siméon sur la route 138. Empruntez la route 170 Ouest en direction de La Baie. L'Auberge de la Grande-Baie sera à votre gauche 122 km plus loin; vous passerez alors par les municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité et Saint-Félix-d'Otis.



Annexe Hébergement

1. **Auberge des Battures**

6295 boul. de la Grande Baie Sud
La Baie, QC G7B 3P6
418-544-8234
1-800-668-8234

- 2. Chambre en occupation simple avec petit déjeuner : \$98.65
- 3. Chambre en occupation double avec petit déjeuner : \$118.30
- 4. plus Taxes.
- 5. avec vue sur le Fjord; \$113.65 occ simple et occ double \$133.30
- 6. **Auberge de la Rivière Saguenay**

www.aubergesaguenay.com
9122 Chemin de la Batture
La Baie, QC G7B 3P6
418-697-0222
1-800-697-0222

\$109+tx., petit dèj inclus

7.

Hôtel Chicoutimi

www.hotelchicoutimi.qc.ca

460 Rue Racine E,
Chicoutimi, QC G7H 1T7
Téléphone :(418) 549-7111

Ch. Contemporaine en occ. Simple ou double
Petit dej. Inclus
105\$ +tax

Ch. tendance occ. Simple ou double
Petit dej. Inclus
130\$+tax

8.

Annexe Zone de course

La zone hachurée est la voie de navigation en eaux vives et est un obstacle qui doit être évité.



<u>Division</u>			<u>Niveau</u>	Frais d'inscription en ligne	Dossard 20\$
<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Ski	<input type="checkbox"/> Kite	<input type="checkbox"/> Sportif	Homme 55\$	Dépôt remboursable
<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Planche	<input type="checkbox"/> Flex	<input type="checkbox"/> Compétition	Femme 55\$	No : _____
<input type="checkbox"/> Junior				Junior 25\$	
<input type="checkbox"/> Assistant				65\$ sur place	
<input type="checkbox"/> Bénévole					

INFORMATIONS (s'il vous plaît, écrire lisiblement)

Nom :	
Adresse :	
Ville :	
Province :	Code postal :
Tél. :	@ :
Date de naissance :	
Nombre d'années de pratique :	

DÉGAGEMENT, RENONCIATION, ACCEPTATION DU RISQUE ET AUTORISATION

Considérant qu'il me soit permis de concourir et de participer de quelque façon AUX ÉPREUVES décrites comme étant la **manche de La Baie de la Coupe du Québec 2017**, qu'il me soit permis d'entrer pour quelque raison dans une AIRE RÉSERVÉE (soit une aire exigeant une autorisation particulière et/ou toute aire pour laquelle l'admission du public en général est réservée ou interdite), LE SOUSSIGNÉ, pour lui-même, ses représentants légaux, héritiers ayant droit :

RECONNAIT, convient et déclare qu'il a inspecté les AIRES RÉSERVÉES immédiatement en entrant et de plus, il convient et s'engage formellement à ce que, si, en tout temps où il est dans ou dans les alentours des AIRES RESERVÉES, il constate une situation non sécuritaire, il en avisera immédiatement les officiels concernés et quittera les AIRES RESERVÉES et/ou refusera de continuer à participer aux ÉPREUVES. RECONNAIT QUE LA PARTICIPATION À CES ÉPREUVES IMPLIQUE DES DANGERS ET DES RISQUES INHÉRENTS QU'AUCUNE PRÉCAUTION, FORMATION ET/OU EXPERTISE NE PEUVENT ÉLIMINER. ASSUME FORMELLEMENT ET VOLONTAIREMENT TOUT LES RISQUES DE BLESSURES, DE DOMMAGES POSSIBLES ET NON DÉCRITS À LA PRÉSENTE LORS DE LA PARTICIPATION AUX ÉPREUVES.

DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ, RENONCE À TOUT RECOURS, RÉCLAMATION, DEMANDE ET/OU ACTION RÉSULTANT DE LA PARTICIPATION AUX ÉPREUVES, LIBÈRE ET CONVIENT DE NE PAS POURSUIVRE LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA COUPE DU QUÉBEC, LE COMITÉ ORGANISATEUR, LE COMITÉ DE COURSE, LE PROMOTEUR ET LES MEMBRES DE SON COMITÉ DE DIRECTION ET D'ORGANISATION, LA MUNICIPALITÉ HÔTE, LES COMMANDITAIRES, LES COLLABORATEURS, LES PARTENAIRES et les personnes travaillant bénévolement sur le site de l'ÉPREUVE, les participants, les associations de course, les organismes d'autorisation ou une de leur sous-division, les officiels et/ou toute autre personne associée de près ou de loin à l'évaluation des risques concernant les lieux de l'ÉPREUVE.

J'AI LU LE PRÉSENT DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉS, RENONCIATION AUX RECOURS ET ACCEPTATION DU RISQUE. JE COMPRENDS QUE J'AI RENONCÉ À DES DROITS SUBSTANTIELS EN LA SIGNANT, ET JE L'AI SIGNÉ LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT SANS QU'IL M'AIT ÉTÉ DONNÉ D'ASSURANCE OU DE GARANTIE. J'ENTENDS QUE MA SIGNATURE SOIT UN DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ ENTIER ET INCONDITIONNEL.

J'autorise le comité organisateur à me photographier et à utiliser ce matériel en tout ou en partie, pour les médias écrits et électroniques, le site Internet du championnat, une présentation multimédia, une vidéo ou sous toute forme imprimée pour la promotion et le suivi des activités du championnat. Je transfère tous les droits, incluant les droits de reproduction, au comité organisateur de la Coupe du Québec.

AVIS AUX PARENTS OU TUTEURS : La signature d'un parent ou d'un tuteur est nécessaire lorsque le participant est âgé de moins de 18 ans. Le parent ou le tuteur reconnaît et convient de se conformer à la décharge de responsabilité figurant ci-dessus et comprend qu'il est responsable de la conduite de son enfant ainsi que de tout dommage matériel attribuable à ce dernier.

En signant le présent formulaire, je déclare:

- désirer m'inscrire à cette manche de La Baie de la Coupe du Québec 2017,
- avoir lu, compris et respecter règlements de la compétition
- m'engager à me soumettre aux Règles de Course à Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve,
- avoir lu, compris et accepter le dégageement de responsabilité.

Signature : _____

Date : _____

Nom et signature d'un parent ou d'un tuteur : _____
(Pour les moins de 18 ans)

No de téléphone en cas d'urgence : _____ Lien: _____